

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**ENTENTE MAJEURE POUR L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES À PESSAMIT :
Le Conseil des Innus de Pessamit dénonce la réaction irréfléchie de la ministre Normandeau**

Québec, le 23 novembre 2010 – Le Chef du Conseil des Innus de Pessamit, Raphaël Picard, déplore la réaction spontanée de la ministre Normandeau qui, de toute évidence, n'est pas fondée sur une analyse objective du dossier. « La réaction de la ministre est injustifiée, car nous avons autorisé l'exploration gazière sur le territoire de la réserve de Pessamit, conformément à notre titre et à nos droits sur les ressources naturelles », a déclaré le Chef de Pessamit, M. Raphaël Picard.

Rappelons qu'hier, le Chef Picard a annoncé la conclusion d'une entente permettant à un consortium dirigé par TransAmerican d'explorer le potentiel en hydrocarbures situé sur le territoire de la réserve et aux alentours. Réagissant à cette annonce, la ministre Normandeau a déclaré que le gouvernement allait contester le projet de Pessamit et poursuivre les compagnies impliquées.

Il est important de comprendre que les Innus ont des droits ancestraux et un titre aborigène sur leur territoire protégé par la Constitution du Canada. De plus, il est clair que le conseil de Pessamit possède la compétence à l'égard de l'exploitation des ressources situées sur le territoire de la réserve. Au regard du moratoire, le Conseil de Pessamit n'y est pas assujéti en raison de son contexte politique particulier. À ce propos, le gouvernement du Québec a manqué à son obligation de consulter le Conseil de Pessamit au moment de son adoption. La position du Conseil repose sur un avis juridique et est bien fondée en droit canadien.

"Nous rappelons que nous avons pendant plus de 400 ans, subi les décisions des gouvernements coloniaux. Nous n'avons jamais bénéficié d'aucun développement économique fait sur notre territoire. Il serait très malvenu aujourd'hui pour le gouvernement de nous empêcher d'explorer notre territoire et de participer, à notre manière, au développement économique durable et prospère de notre communauté », a souligné le Chef Picard.

Au sujet du Conseil des Innus de Pessamit

Le Conseil des Innus de Pessamit est l'organisme politique qui représente près de 4 000 habitants de la communauté. La réserve de 25 242 hectares est située sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent, à 54 kilomètres au sud-ouest de Baie-Comeau.

-30-

Source : Éric Cardinal
Bureau: 450-638-5159 / Cell: 514-258-2315
eric@cardinalcommunication.com